

GRACAY

Code	Type	Dénomination	Textes d'institution	Gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement		- loi n° 62-904 du 4 août 1962 - décret n° 64-158 du 15 février 1964 - décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif au plan de prévention des risques	SAUR de l'Indre (collectivité : SIAEPA Graçay/Saint Oustrille)
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	* Château de Coulon : - Moulin en totalité ; façades et toiture du presbytère de l'ancienne église paroissiale de Coulon (cad. AP 63, 65) inscription par arrêté du 14 janvier 1994 - Château en totalité, y compris la terrasse à l'est, ainsi que son pigeonnier, en totalité (cad. AP 50, 172, 173) classement par arrêté du 30 septembre 1994 * Eglise Notre-Dame : place de l'église (cad. AM 228) inscription par arrêté du 21 octobre 1992. * Prieuré Saint-Martin : 4, place du Marché Eglise : abside ( cad. AM 314) : inscription par arrêté du 22 mars 1930 * Dolmen dit "La Pierre Levée" ou La Grosse Pierre : le Village aux Pois Dolmen (cad. AS 224) classement par liste de 1889 * Collégiale Saint-Austrégésile, commune de Saint-Oustrille (cad. A2, 351) : classement par arrêté du 12 juillet 1886	loi du 31 décembre 1913	DRAC 6, rue de la manufacture 45043 Orléans cedex  STAP 6 place de la pyrotechnie CS 20001 18019 Bourges cédex
EL 7	Servitudes d'alignement	* <u>Routes départementales</u> - RD 83 : décision du conseil général du 4 avril 1883 - RD 922 : décret municipal du 3 octobre 1855 * <u>Voies Communales</u> - VC 68 (côtés St Oustrille et Nohant en Graçay) : approuvé par le préfet du Cher le 16 novembre 1861.	* <u>Routes départementales</u> - décret du 25 octobre 1938 modifié par décret du 6 mars 1961 pour les RD  * <u>Voies communales</u> - décret n° 64-262 du 14/03/1964 (chapitre 111) pour les VC	* <u>Routes Départementales</u> : Conseil général du Cher Direction des routes et des bâtiments Pyramide-route de Guerry 18000 Bourges * <u>Voies Communales</u> Mairie de Graçay place du marché 18310 Graçay
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	* Artère de Sologne, ø 500 mm, bande non aëdificandi 10 m (5 m à gauche et 5 m à droite de la canalisation), cat. A et B	- article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 - article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 - article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée	GRT Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service Travaux Tiers & Urbanisme 62 rue de la Brigade Rac – ZI Rabion 16023 ANGOULEME Cédex
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	* <u>réseau de transport</u> – ligne HTB : 225 KV Marmagne – Varennes	* <u>réseaux de transport</u> - loi du 15 juin 1906 - décret n° 70-492 du 11 juin 1970 modifié par décrets n° 85-1108 du 15/10/1985 et décret n° 93-629 du 25/03/1993	* <u>réseaux de transport</u> EDF Transports SA Réseau des Transports d'Electricité Groupe d'Exploitation Transport Sologne 21 rue Pierre et Marie Curie BP 124 45143 Saint Jean de la Ruelle Cédex

		<p>* <u>réseaux de distribution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lignes HTA aériennes (moyenne tension)</li> <li>- lignes HTA - BTB et BTA souterraines (moyenne et basse tension)</li> </ul>	<p>* <u>réseaux de distribution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie et notamment son art 12</li> <li>- loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et notamment son article 35</li> <li>- décret n° 70.492 du 11/06/1970 modifié, par décrets n°77.1141 du 12/10/1977, n° 85-1109 du 15/10/1985 et n° 93-629 du 25/03/1993, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 35 de la loi n° 46.628 du 08/04/1946</li> </ul>	<p>* <u>réseaux de distribution</u></p> <p>ERDF Cher en Berry (Electricité Réseau Distribution France) 3 rue Charles VII 18035 Bourges Cedex</p>
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	<p>Câble RG 18034 Câble RG 18067 Câble RG 18712</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- articles L.46 à L.53</li> <li>- article 48 alinéa II</li> <li>- articles D 408 à D 411</li> </ul> <p>du code des postes et télécommunications</p>	<p>France télécom UPR Ouest/ centre Val de Loire 18-22 avenue de la République 37700 Saint Pierre des Corps</p>

REÇU LE

19 MARS 2016

*Signature*

MAIRIE DE GRACAY